



Déclaration liminaire du SNALC

CSA SD 91 ajustements de rentrée

4 septembre 2025

Madame la Directrice académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD,

Ce lundi 1^{er} septembre, jour de la rentrée scolaire, Caroline Grandjean s'est donné la mort. Professeure des écoles et directrice dans le Cantal, elle subissait depuis des mois le harcèlement homophobe d'un « corbeau ». Le SNALC Versailles adresse ses condoléances à la femme de Caroline Grandjean, à sa famille, et exprime son soutien à la communauté éducative.

Le SNALC Versailles espère que la justice et l'Inspection générale feront la lumière sur les circonstances de ce drame, en espérant que leurs conclusions puissent donner lieu aux changements nécessaires dans l'accompagnement des victimes.

Une nouvelle année commence à peine et les esprits sont déjà échauffés !

Pour commencer, **l'amélioration envisagée de la progression de carrière ? On oublie !**

Au CSA ministériel du 2 juillet 2025, nous apprenions que le décret raccourcissant les échelons 5 à 8 ne sera pas mis en œuvre à la rentrée 2025. Et pour 2026, il faudra attendre les arbitrages budgétaires pour être fixés.

Un pouvoir d'achat amélioré et de meilleures conditions de travail ? On oublie aussi !

Depuis mars 2025, il valait mieux éviter d'être malade. Ce même CSA a annoncé le décalage de la mise en œuvre des 90 % des CMO à octobre 2025. Cela risque d'être très problématique pour les collègues ayant des difficultés de santé et pour lesquels la retenue sur salaire engendrera à coup sûr des difficultés personnelles.

Depuis des décennies, les professeurs ne cessent de subir des atteintes à leur pouvoir d'achat, que ce soit par le gel du point d'indice, par la suppression de la GIPA, par des missions complémentaires qui se multiplient ou par des obligations de service non rémunérées. Et comme cela ne suffit pas, le gouvernement envisage maintenant de rogner le supplément familial de traitement (SFT) et l'Action Sociale Interministérielle.

Toujours par souci d'économie, nos conditions de travail se sont progressivement détériorées : les tâches annexes se sont multipliées (réunions, suivi, inclusion, etc.), le travail s'est alourdi avec un métier en évolution et des responsabilités accrues pour répondre à des attentes sociétales de plus en plus exigeantes. Tous ces changements sont le résultat d'une politique d'austérité pour laquelle l'Éducation nationale a déjà payé un lourd tribut.

Aussi, après la mise en place de formations durant les vacances scolaires (pour l'instant rémunérées), après la nouvelle remise en question du rythme hebdomadaire des classes dans le cadre de la Convention Citoyenne sur les Temps de l'Enfant, après l'évocation récurrente d'une réduction des vacances d'été, voici venue la fausse bonne idée de faire travailler les professeurs gratuitement sur deux nouvelles journées, deux jours fériés... Pour le SNALC, c'est inadmissible.

Dans l'Éducation nationale, et particulièrement dans le premier degré, nous ne cessons depuis des années de travailler davantage pour le même salaire. Ce sont les réunions et rendez-vous avec les parents, ce sont les

108 heures qui en font 150 dans les faits, ce sont les heures imposées de formation qu'on ne sait plus où caser, ce sont les évaluations d'école qui stressent les équipes et demandent un travail énorme par rapport à la plus-value réalisée.

Une baisse significative du nombre d'élèves par classe grâce à la baisse de la démographie ? On oublie aussi !

L'éducation est un investissement sur l'avenir, mais au diable le bien-être et la santé mentale quand les finances vont mal. Il faut faire des é-co-no-mies ! Le CRPE ne fait plus recette... qu'importe, faisons massivement appel aux contractuels. Dans l'Essonne, ils étaient 293 en septembre 2023. Ils sont 585 en juin 2025. Encore une année scolaire, deux au maximum, et ils représenteront 10% des effectifs.

Une gestion bienveillante des personnels de l'Éducation nationale ? Pas vraiment...

Et cela commence dès le début pour de nombreux collègues nouvellement titularisés, envoyés sur des postes difficiles, souvent fractionnés et éloignés de leur domicile. Commencer sa carrière par un recours... quelle entrée en matière !

Ceux qui aspirent à une mobilité géographique se retrouvent enfermés dans un système administratif inflexible, rendu opaque et dysfonctionnel avec la loi de transformation de la fonction publique et qui les laisse souvent sans solution pendant de longues années.

Et puis, que dire de la mise en concurrence entre titulaires et contractuels qui met en danger la cohésion de nos métiers. Les exemples sont nombreux de postes restés vacants, refusés aux nouveaux collègues titulaires et sur lesquels on retrouve des contractuels à la rentrée. Sans parler des adaptations de structure nécessaires à l'accueil des contractuels, ce qui excède les fonctionnaires titulaires.

On pourrait également parler de la médecine scolaire et du travail qui ont quasiment disparu.

La stabilité dans l'Éducation Nationale ? Sûrement pas !

Pourtant, la stabilité est un enjeu majeur pour assurer la continuité des apprentissages et des politiques éducatives, ainsi que le bien-être des élèves et des enseignants. Le SNALC dénonce cette frénésie actuelle des réformes qui expose chacun aux injonctions paradoxales et par voie de conséquence aux risques psychosociaux. Voici quelques exemples glanés sur le terrain :

- *Adaptez vos méthodes pédagogiques aux besoins individuels de chaque élève, mais assurez-vous que tous atteignent les mêmes objectifs standardisés.*
- *Investissez-vous pleinement dans votre travail pour le bien des élèves, formez-vous en dehors de votre temps de travail, mais veillez à ne pas compromettre votre équilibre vie professionnelle/vie personnelle.*
- *Aidez les élèves dès que le besoin s'en fait sentir, mais sans les rendre dépendants de cette aide.*

Le moral des professeurs des écoles n'a jamais été aussi bas. L'annonce de nouvelles mesures, comme la possible suppression de deux jours fériés, est perçue comme une véritable provocation. L'épuisement professionnel, les départs prématurés et les vagues de démissions s'intensifient, entraînant la profession dans une crise inédite. Dès leurs premiers mois dans le métier, les plus jeunes se heurtent déjà à des conditions de travail éprouvantes qui poussent rapidement certains à envisager une reconversion. L'école publique traverse une crise profonde, et les enseignants, épuisés, ne parviennent plus à exercer dans des conditions permettant de freiner la dégradation continue du niveau scolaire. Des actions fortes, mûrement réfléchies et adaptées aux besoins réels du terrain doivent être mises en œuvre sans délai. L'avenir de l'éducation, et par conséquent de notre société tout entière, est en jeu.

L'académie a besoin d'une gestion humaine des ressources humaines. Le SNALC demande à ce que ce CSA SD se tienne dès la fin août, avant la rentrée, dans l'intérêt des élèves, des familles et des équipes pédagogiques. D'autres académies ont déjà adopté ce calendrier.

Même si à peine commencée, l'année scolaire s'annonce déjà sous haute tension, le SNALC Versailles souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée.